

**Votre vote :**

**Avec le Snes et les syndicats de la Fsu**

**Votre force.**

### **Pour un syndicalisme**

- ⇒ **qui lutte** au quotidien et dans la durée contre la politique de destruction du service public d'éducation, la remise en cause de nos garanties collectives et la mise en place d'un système éducatif ségréatif
- ⇒ **qui agit** pour la défense, l'amélioration de nos statuts, de nos métiers et le respect des qualifications
- ⇒ **qui se bat** pour une revalorisation de la grille indiciaire des salaires

### **Pour un syndicalisme**

- ⇒ **qui est proche de vous**, à l'écoute des personnels, s'appuyant sur la présence dans les établissements de plusieurs centaines de militants
- ⇒ **qui intervient sur tous les terrains :**
  - en impulsant l'action collective des personnels
  - en portant leurs exigences sur tous les dossiers dans les instances paritaires et dans toutes les démarches auprès de l'Administration
  - en assurant une défense constante à la fois de tous les collègues et de chacun d'entre eux.
- ⇒ **qui propose d'autres choix** pour le système éducatif, le service public d'Éducation et la société

### **Élire des commissaires paritaires CPE**

#### **pour défendre votre métier et votre identité professionnelle**

Le SNES et le SNUEP-FSU revendiquent l'appartenance des CPE à l'équipe éducative :

- ils refusent toute assimilation à l'équipe de direction et militent pour un métier centré sur le suivi collectif et individuel des élèves
- Ils défendent le principe d'une équipe pluri-professionnelle de suivi éducatif, fondée en particulier, sur une réelle complémentarité enseignant — CPE

Ils aident les collègues à faire respecter leurs droits notamment pour qu'ils puissent exercer leurs activités dans le cadre des 35 heures, toutes tâches comprises.

#### **pour défendre vos droits**

C'est parce que les commissaires paritaires appartiennent à **un syndicat représentatif et revendicatif** qu'ils sont **efficaces** dans la défense du métier et des personnels.

Il sont disponibles, ils vous informent avant et après les commissions (permanence, réunions, courriers, mèls...), vous accompagnent dans toutes vos démarches auprès de l'Administration.

En commission paritaire, **ils interviennent** pour défendre **ped à ped** l'équité de traitement et la transparence à toutes les étapes des actes de gestion (promotion, notation, mutations) :

- **notation** : ils dénoncent l'autoritarisme de certains chefs d'établissements plus prompts à imposer leur vision d'un CPE bon à tout faire que de respecter les textes. Ils obtiennent ainsi le relèvement de nombreuses notes.

- **hors classe** : ils refusent la promotion au mérite qui renforce l'arbitraire et le rôle des chefs d'établissement. Ils ont obtenu une augmentation du nombre de promotions à la hors classe et un barème qui garantit l'accès à ce grade au plus grand nombre, avant de partir à la retraite.

En savoir plus

sur les positions du Snes ?

<http://www.snes.edu>  
<http://www.versailles.snes.edu>

**Attention! ceci n'est pas un bulletin de vote!**

ELECTION A LA CAPA DES CPE

# VOTEZ



*Mardi 2 décembre*

**Des élus qui défendent tous les personnels  
dans la transparence et l'équité...**

- Pour une Ecole de la réussite pour tous, contre la logique de renoncement actuelle
- Pour un grand service public qui contribue à une société plus juste
- Pour la reconnaissance du métier de CPE au service de la réussite et de l'épanouissement de tous les élèves
- Pour des salaires revalorisés à la hauteur de notre qualification et des carrières attractives

**...un syndicalisme d'action,  
de propositions, de débat et de luttes**

Syndicats de la **F**édération **S**yndicale **U**nitaire

